© Drogues Info Service - 4 juillet 2025

Forums pour les consommateurs

Commission médicale

Par Profil supprimé Posté le 20/11/2019 à 15h47

Bonjour,
Après m'être fait annuler le permis suite à un test de stup positif j'ai dû repasser des test jusqu'au rdv de la comission médicale. Quand je suis arrivé la bas sans les résultats d'analyse car pas encore arrivé ils ont mit mon dossier en attente. J'ai reçu les résultats un peu après et j'ai absence de thc mais positif au thc cooh. A la comission ils m'avaient dit d'être partout négatif.
Je voulais donc savoir quelles sont mes solutions ? Refaire une prise de sang ? Donner mes résultats à la comission médicale malgré le positif (taux de 2,50 contre 0,50 la réglementation). Je suis un peu perdu car je prend des risques si je les envoie dans l'état actuel.. Merci de votre réponse.

1 réponse

Moderateur - 20/11/2019 à 16h17

Bonjour,

Si vous n'avez pas de délais particuliers pour présenter vos résultats, attendez un petit peu (par exemple 1 semaine) et refaites une analyse. En effet, le TCH-COOH est le dernier métabolite du cannabis à disparaître. S'il n'y a plus de THC il y a sans doute peu de temps désormais avant que le TCH-COOH ne disparaisse.

Cependant si vous devez absolument envoyer ces résultats dans un certain délai incompatible avec le temps nécessaire pour refaire une analyse, alors envoyez-les. Vous ne serez pas négatif pour tout et la commission repoussera la restitution de votre permis de conduire (ou l'autorisation de repasser le permis). Vous serez convoqué alors ultérieurement pour repasser devant la commission médicale.

Cordialement,

le modérateur.